



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

### PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SHAWINIGAN

Le 19 octobre 2020

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Shawinigan convoquée et tenue le lundi 19 octobre 2020, à 17 h, au lieu ordinaire de ses séances, le tout suivant les dispositions voulues par la loi.

Sont présents, les conseillers(ères), Josette Allard-Gignac, Guy Arseneault, Martin Asselin, Jacinthe Campagna, Lucie De Bons, Nancy Déziel, Claude Grenier et Jean-Yves Tremblay, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Michel Angers.

Sont également présents, Me Yves Vincent, directeur général et Me Chantal Doucet, greffière.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement.

\_\_\_\_\_

Déclaration d'ouverture par monsieur le maire.

R 428-19-10-20

#### ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par : la conseillère Lucie De Bons  
Appuyé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Et résolu

Que le Conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté, lequel est joint comme annexe I à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 429-19-10-20

#### EMBAUCHE - CONSEILLÈRE AUX RESSOURCES HUMAINES - SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT la recommandation de la commission sur les ressources humaines;

PAR CE MOTIF,

Il est proposé par : la conseillère Nancy Déziel  
Appuyé par : le conseiller Jean-Yves Tremblay

Et résolu

Que le Conseil autorise l'embauche de Mme Catherine Provencher au poste de conseillère aux ressources humaines au Service des ressources humaines, selon les conditions de travail prévues au *Protocole d'entente sur les conditions de travail du personnel cadre et certains employés non syndiqués* ainsi que selon les conditions de travail spécifiques jointes à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

R 430-19-10-20

### CONTRAT - TRAVAUX D'INSTALLATION DE 4 POMPES SUBMERSIBLES

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour les travaux d'installation de 4 pompes submersibles;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'ingénierie et de la division approvisionnement;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : le conseiller Claude Grenier  
Appuyé par : la conseillère Josette Allard-Gignac

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour les travaux d'installation de 4 pompes submersibles au plus bas soumissionnaire conforme soit **Brébeuf mécanique de procédé inc.**, au montant de 295 000 \$, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt SH-638.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

R 431-19-10-20

### CONTRAT - PROLONGEMENT DE SERVICES - RUE DES CONTREMAÎTRES - PARC INDUSTRIEL ALBERT-THIBEAULT - SECTEUR GRAND-MÈRE

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour le prolongement des services sur la rue des Contremaîtres dans le parc industriel Albert-Thibeault du secteur Grand-Mère;

CONSIDÉRANT QUE quatre soumissionnaires ont répondu à celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'ingénierie;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Nancy Déziel  
Appuyé par : la conseillère Lucie De Bons

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour le prolongement des services sur la rue des Contremaîtres dans le parc industriel Albert-Thibeault du secteur Grand-Mère, au plus bas soumissionnaire conforme soit **Marcel Guimond et fils inc.**, au montant de 158 844 \$ taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée à même le fonds de roulement.

Que le Conseil décrète un emprunt au fonds de roulement jusqu'à concurrence d'un montant de 166 876 \$, taxes nettes incluses, pour financer cette dépense.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

Que le Conseil autorise le trésorier à n'affecter que la somme utilisée pour la réalisation de ce projet et que le montant emprunté au fonds de roulement soit remboursé sur une période de dix (10) ans à compter de l'exercice financier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

R 432-19-10-20

### **CONTRAT - TRAVAUX DE STABILISATION DE TALUS - 1555, RUE DES SOURCES ET 1830, RUE JOURDAIN, SECTEUR SHAWINIGAN-SUD**

CONSIDÉRANT QUE la Ville a procédé à un appel d'offres public pour les travaux de stabilisation de talus 1555, rue des Sources et 1830, rue Jourdain, secteur Shawinigan-Sud;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres comprend 2 options;

CONSIDÉRANT QUE trois soumissionnaires ont répondu à celui-ci;

CONSIDÉRANT la recommandation du Service de l'ingénierie;

PAR CES MOTIFS,

Il est proposé par : la conseillère Josette Allard-Gignac  
Appuyé par : le conseiller Guy Arseneault

Et résolu

Que le Conseil octroie le contrat pour les travaux de stabilisation de talus 1555, rue des Sources et 1830, rue Jourdain, secteur Shawinigan-Sud, selon l'option 2, au plus bas soumissionnaire conforme soit **Alide Bergeron et fils ltée**, au montant de 91 367,50 \$, taxes en sus, le tout selon les conditions mentionnées dans l'appel d'offres et la soumission retenue.

Que cette dépense soit financée à même le règlement d'emprunt SH-640.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

---

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Au terme de la séance, les personnes présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions orales aux membres du conseil; de même que les personnes qui ne sont pas présentes ont eu l'opportunité d'adresser des questions par courriel aux membres du conseil.

---

### **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, le maire déclare la séance levée à 17 h 4.

---




No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Ville de Shawinigan

*Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées  
comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 53 de la Loi  
sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).*

  
\_\_\_\_\_  
Michel Angers  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Me Chantal Doucet  
Greffière